

DOCUMENT D'INFORMATION CLES

CONTRAT D'ASSURANCE-VIE « BOURSOVIE LUX »

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CONTRAT D'ASSURANCE-VIE « Boursovie Lux »

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. – www.sogelife.com - Tel .+352 24 13 73 1 (Coût d'un appel vers un réseau fixe international) -

Sogelife est une entité du groupe Société Générale.

Le Commissariat aux Assurances (CAA), Grand-Duché de Luxembourg est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

Date de production du DIC :

13/01/2025

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE Boursovie Lux est un contrat d'assurance sur la vie individuel à versements libres souscrit pour une durée librement choisie par le Souscripteur en respectant un minimum de 8 années. Les droits de ce contrat s'expriment en unités de compte. Le produit est un contrat « mono support » et « mono devise ».

DUREE La durée de détention recommandée est de 8 ans minimum. Nous vous invitons à demander conseil à BOURSORAMA.

OBJECTIFS Les actifs éligibles au contrat ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictés par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription ainsi que par le Règlement des Fonds d'Assurance Spécialisés. Le contrat propose un support en unités de compte dont les garanties sont exprimées en unités de compte.

SOGELIFE ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Ce produit est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme, susceptibles d'investir un montant minimum de 250 000 EUR à la souscription dans un contrat d'assurance-vie et qui sont en mesure, de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers.

Les « Documents d'Informations Clés » propres à chaque option d'investissement sont disponibles sur le site de SOGELIFE S.A. : www.sogelife.com dans la rubrique PRIIPs.

ASSURANCES : AVANTAGES ET COÛTS

- En cas de vie de l'Assuré au terme du contrat, le Bénéficiaire en cas de vie pourra soit percevoir le capital constitué à cette date, soit proroger annuellement le contrat par accord tacite.

- En cas de décès de l'Assuré avant le terme du contrat, SOGELIFE versera le capital constitué au(x) Bénéficiaire(s) désigné(s) en cas de décès.

La durée recommandée du contrat d'assurance-vie dépend notamment de la situation patrimoniale du Souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ELEVE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

En présence d'actifs sous-jacents illiquides ou à liquidité réduite, vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Étant donné que le contrat prévoit des périodes de préavis potentiellement longues pour le désinvestissement (pour certains types d'actifs sous-jacents), nous attirons l'attention du souscripteur dans la section « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? ».

Le rendement et les risques associés au produit dépendent des choix effectués par l'investisseur entre les différents supports d'investissement qui lui sont offerts. Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des risques et rendements spécifiques aux différentes options d'investissement que vous envisagez de souscrire et de comparer les indicateurs synthétiques de risque publiés au sein des « Documents d'Informations Clés » propres à chaque option.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

En fonction de vos choix, l'indicateur synthétique de risque sera compris sur ce produit entre 3 et 4 sur une échelle de 1 à 7, soit un risque pouvant varier de la classe de risque entre basse et moyenne à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est entre peu probable et possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront être dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

DOCUMENT D'INFORMATION CLES

CONTRAT D'ASSURANCE-VIE « BOURSOVIE LUX »

PERFORMANCE

La performance du produit est directement liée à la performance des actifs sous-jacents qui composent les supports d'investissement du contrat d'assurance-vie. Il vous est fortement recommandé de consulter les scénarios de la performance présentés au sein des documents spécifiques à chaque support d'investissement dans lequel vous envisagez d'investir lors de la souscription du contrat d'assurance-vie et lors des versements ultérieurs. Le produit offre une faculté de rachat à tout moment, quels que soient les supports d'investissement choisis. Ce droit peut être exercé sans frais. Les chiffres présentés dans les différents supports d'investissement tiennent compte de tous les coûts associés au produit, mais peuvent néanmoins ne pas inclure les coûts payés à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de SOGELIFE S.A., la loi luxembourgeoise du 07 décembre 2015 sur le secteur des assurances octroie aux souscripteurs d'un contrat d'assurance-vie luxembourgeois la qualité de créanciers privilégiés de premier rang de la compagnie d'assurance sur le patrimoine distinct composé de la masse des actifs représentatifs des provisions techniques. Ce privilège des souscripteurs prime sur tous les autres créanciers quels qu'ils soient et doit permettre aux souscripteurs de récupérer en priorité les créances relatives à l'exécution de leurs contrats d'assurance-vie luxembourgeois. Si ce patrimoine distinct ne permettait pas aux souscripteurs de recouvrer la totalité de leurs créances relatives à l'exécution de leurs contrats d'assurance-vie, ils bénéficient encore d'un privilège général sur le patrimoine de la compagnie d'assurance. Votre investissement est exposé au risque de défaut de SOGELIFE S.A ainsi que, pour le numéraire, au risque de défaut de la banque dépositaire des actifs sous-jacents aux contrats. Ces pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation. Les instruments financiers déposés auprès de ladite banque dépositaire devraient quant à eux pouvoir être récupérés en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.
- Le total des coûts pour l'investisseur de détail se compose d'une combinaison des coûts relatifs aux PRIIPs autres que les coûts des options d'investissement sous-jacentes et des coûts des options d'investissement. Ces coûts varient en fonction des opérations réalisées sur le contrat et des options d'investissement sous-jacentes. Afin de connaître le coût spécifique de chacune des options choisies, nous vous invitons à lire le Document d'Informations Clés disponible auprès de votre courtier et sur le site www.sogelife.com/fr/solutions/priips/france/.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR

	après 1 an	après 8 ans
COÛTS TOTAUX (€)		
• Contrat d'assurance	65 €	508 €
• Options d'investissement	15 € - 44 €	119 € - 292 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)		
• Contrat d'assurance	0.7 %	0.7 %
• Options d'investissement	0.1 % - 0.4 %	0.1 % - 0.4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.00% avant déduction des coûts et de - 1.02% après cette déduction. Nous avons pris une hypothèse de rendement moyen de 0 % pour le calcul de la baisse de rendement. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans.
Coûts d'entrée	Il s'agit des coûts que vous payez lors du versement d'une prime sur votre contrat d'assurance-vie. Ces coûts sont exprimés en pourcentage minimal ou maximal que vous paierez lors du premier versement et à chaque versement complémentaire pour les versements suivants. Ces coûts seront déduits de la prime payée lors du premier versement et à chaque éventuel versement complémentaire.	Contrat d'assurance 0.00 % Option d'investissement 0.00 % - 0.00 %
Coûts de sortie	Il s'agit des coûts encourus lorsque vous effectuez un rachat sur votre contrat d'assurance-vie ou à l'échéance de ce contrat. Des pénalités de sortie peuvent éventuellement être prévues, de manière optionnelle, telles que définies dans le « Document d'Information Clé » du support d'investissement sous-jacent et ne sont pas prises en compte dans les tableaux de performance et de coûts au fil du temps. Les coûts de sortie sont indiqués comme 'S.O.' dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas si vous gardez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.	Contrat d'assurance 0.00 % Option d'investissement 0.00 % - 0.00 %
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Il s'agit des frais de gestion prélevés chaque année pour gérer votre contrat et les supports d'investissement sous-jacents au contrat d'assurance-vie. Les frais éventuels de conversion ainsi que les frais relatifs au transfert des sommes des comptes du Souscripteur du contrat	Contrat d'assurance 0.65 % Option d'investissement 0.00 % - 0.00 %

DOCUMENT D'INFORMATION CLES

CONTRAT D'ASSURANCE-VIE « BOURSOVIE LUX »

	d'assurance-vie aux comptes de SOGELIFE et des comptes de SOGELIFE au Souscripteur ou au Bénéficiaire peuvent s'ajouter et sont à la charge du Souscripteur, respectivement à celle du Bénéficiaire. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	
Coûts de transaction	0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Contrat d'assurance 0.00 % Option d'investissement 0.15 % - 0.44 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il s'agit des commissions appliquées par la Société de Gestion d'un fonds sous-jacent au contrat d'assurance-vie lorsque ce fonds surpasse un indice de référence déterminé. Dans le cas où ces commissions sont appliquées par la Société de Gestion, elles sont indiquées dans le « Document d'Information Clé » du support d'investissement sous-jacent au contrat d'assurance-vie. Ces commissions liées au résultat sont appliquées en supplément des frais de gestion. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Contrat d'assurance 0.00 % Option d'investissement 0.00 % - 0.00 %

Les frais présentés ci-dessus prennent la forme de fourchettes et dépendent des options d'investissement choisies.

Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des coûts spécifiques des différentes options d'investissement que vous envisagez de souscrire et de les comparer à l'aide des « Documents d'Informations Clés » propres à chaque option. Ces informations sont disponibles dans la section « Que va me coûter cet investissement ? » de chaque « Documents d'Informations Clés » propres à chaque option.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE
DETENTION
RECOMMANDÉE :
8 ANS

La période de détention recommandée est de 8 ans. Nous vous invitons à demander conseil auprès de BOURSORAMA. Vous pouvez renoncer aux effets du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à SOGELIFE, accompagnée des documents contractuels qui vous ont été remis ou adressés. Passé le délai de renonciation, vous pouvez à tout moment demander le rachat total ou partiel du capital constitué. Si le contrat est donné en nantissement, délégation ou toute autre garantie, l'accord du créancier devra être obtenu préalablement à une demande de rachat total ou partiel. Le rachat total met fin au contrat. Nous attirons votre attention sur les conséquences éventuelles d'un rachat total ou partiel avant l'échéance du contrat d'assurance-vie. La valeur de rachat du contrat pourra être inférieure à l'investissement initial dû aux fluctuations des marchés.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante : src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 7 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg - commassu@commassu.lu - + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Garanties obligatoires et optionnelles : Les chiffres présentés prennent en compte les garanties que le produit inclut obligatoirement. Les garanties optionnelles ne sont pas prises en compte.

D'autres informations utiles concernant les caractéristiques du produit que vous êtes sur le point d'acheter peuvent être consultées dans les documents suivants :

- Document de performance
- Conditions Générales
- Conditions Particulières
- Règlement des Fonds d'Assurance Spécialisés
- Notice d'information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite
- Demande de Souscription
- Politique de gestion des conflits d'intérêts
- « Description générale de la politique de gestion des conflits d'intérêts de SOGELIFE S.A. » disponible sur le site internet de SOGELIFE (rubrique : Contactez-nous) : www.sogelife.com

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT DÉFENSIF" - BOURSOBANK

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Fonds D'assurance Spécialisé – "Univers D'investissement Défensif" - Boursobank

Date de production du DIC : 13/01/2025

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. - www.sogelife.com - Tel +352 24 13 73 1, Groupe Société Générale

Le Commissariat aux Assurances (CaA), au Grand-Duché du Luxembourg, est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE	Ce produit est un Fonds d'Assurance Spécialisé ("FAS") correspondant à un support d'investissement à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Chaque actif du Fonds d'Assurance Spécialisé est directement choisi par le Souscripteur. Ce support d'investissement est constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs, soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictées par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Souscripteur choisit et gère les Actifs qui composent le Fonds d'Assurance Spécialisé en adressant ses instructions à un Prestataire de Services d'Investissement.
DUREE	La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé.
OBJECTIFS	Selon cet univers d'investissement et sur base d'une allocation diversifiée, le Fonds d'Assurance Spécialisé investit principalement dans des obligations d'entreprises. Le Fonds d'Assurance Spécialisé peut également investir dans des obligations émises par des Etats, des organismes d'Etat, et des entités supranationales. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
INVESTISSEURS DE DETAIL VISES	Le Fonds d'Assurance Spécialisé est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme et qui sont en mesure de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers, ainsi qu'à l'absence éventuelle de la prise en compte des risques en matière de durabilité.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

De plus, le Fonds d'Assurance Spécialisé peut investir dans des titres libellés dans une devise différente de sa devise de référence. Les devises des titres sous-jacents peuvent varier en fonction des fluctuations de marché et impacter négativement la valeur des actifs du Fonds Interne. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque. Pour plus d'informations sur les risques relatifs au support Fonds d'Assurance Spécialisé et à ses sous-jacents, veuillez-vous référer à la « Notice d'Information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite ». Nous vous informons que l'allocation des actifs de votre Fonds d'Assurance Spécialisé pourra différer de l'allocation d'actifs utilisée pour la réalisation du présent « Document d'Informations Clés ». Par conséquent, les informations financières présentées dans ce document peuvent varier significativement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT DÉFENSIF" - BOURSOBANK

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou Sogelife S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir des conséquences sur les sommes effectivement versées.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Défensif" au cours des dernières 13 années.

Les investisseurs de détail peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE	8 ans		
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	10 000 €		
SCENARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
SCENARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	4 800 €	6 370 €
	Rendement annuel moyen	-51.99%	-5.49%
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.			
SCENARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	8 450 €	9 480 €
	Rendement annuel moyen	-15.49%	-0.67%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Défensif" entre 02/2015 et 02/2023.			
SCENARIO INTERMEDIAIRE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	10 240 €	10 570 €
	Rendement annuel moyen	2.42%	0.70%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Défensif" entre 07/2014 et 07/2022.			
SCENARIO FAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	11 380 €	14 090 €
	Rendement annuel moyen	13.75%	4.38%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Défensif" entre 12/2011 et 12/2019.			

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Au Grand-Duché de Luxembourg, il n'existe pas de fonds de garantie/système d'indemnisation. Toutefois, il existe un dispositif protégeant les investisseurs qui signent un contrat d'assurance avec un assureur luxembourgeois. Ce dispositif de protection est basé sur la séparation juridique et physique entre d'une part les actifs réglementés représentant les engagements de l'assureur envers ses clients, et d'autre part, les actifs qui ne sont pas réglementés dits "actifs libres" à la disposition de l'Assureur.

En cas de défaillance de SOGELIFE SA, les Assurés peuvent subir des pertes financières mais sont considérés comme étant des créanciers de rang privilégié. Ce privilège prime sur tous les autres, y compris les privilèges de l'État, du Trésor et des employés de l'assureur. En cas de défaillance de la banque dépositaire, une possibilité de perte totale du cash (numéraire) existe, mais les valeurs mobilières déposées doivent pouvoir être récupérées en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
COÛTS TOTAUX	44 €	365 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)	0.4%	0.5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.15% avant déduction des coûts et de 0.70% après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT DÉFENSIF" - BOURSOBANK

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0.00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais du Prestataire de Service d'Investissement, de la Banque Dépositaire et frais divers liés aux opérations effectuées au sein du FAS. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.00%
Coûts de transaction	0.44% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.44%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce support.	0.00%

Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé. Vous pouvez effectuer un rachat sans pénalité à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 11 Rue Robert Stumper, 2557 Gasperich, Luxembourg ou commassu@commassu.lu, ou + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sont disponibles sur le site web <https://www.sogelife.com/> à la rubrique PRIIPS. Liens vers le site web où les calculs des scénarios de performance passés et les informations relatives aux performances passées sont disponibles:

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSEDEF_FR_performance-chart.pdf

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSEDEF_FR_scenarios.pdf

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT SECURITÉ" - BOURSOBANK

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Fonds D'assurance Spécialisé – "Univers D'investissement Sécurité" - Boursobank

Date de production du DIC : 13/01/2025

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. - www.sogelife.com - Tel +352 24 13 73 1, Groupe Société Générale

Le Commissariat aux Assurances (CaA), au Grand-Duché du Luxembourg, est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE	Ce produit est un Fonds d'Assurance Spécialisé ("FAS") correspondant à un support d'investissement à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Chaque actif du Fonds d'Assurance Spécialisé est directement choisi par le Souscripteur. Ce support d'investissement est constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs, soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictées par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Souscripteur choisit et gère les Actifs qui composent le Fonds d'Assurance Spécialisé en adressant ses instructions à un Prestataire de Services d'Investissement.
DUREE	La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé.
OBJECTIFS	Selon cet univers d'investissement et sur base d'une allocation diversifiée, le Fonds d'Assurance Spécialisé investit principalement dans des instruments du marché monétaire et des obligations émises par des Etats, des organismes d'Etat, et des entités supranationales. Le Fonds d'Assurance Spécialisé peut également investir dans des obligations d'entreprises émises par des sociétés. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
INVESTISSEURS DE DETAIL VISES	Le Fonds d'Assurance Spécialisé est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme et qui sont en mesure de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers, ainsi qu'à l'absence éventuelle de la prise en compte des risques en matière de durabilité.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

De plus, le Fonds d'Assurance Spécialisé peut investir dans des titres libellés dans une devise différente de sa devise de référence. Les devises des titres sous-jacents peuvent varier en fonction des fluctuations de marché et impacter négativement la valeur des actifs du Fonds Interne. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque. Pour plus d'informations sur les risques relatifs au support Fonds d'Assurance Spécialisé et à ses sous-jacents, veuillez-vous référer à la « Notice d'Information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite ». Nous vous informons que l'allocation des actifs de votre Fonds d'Assurance Spécialisé pourra différer de l'allocation d'actifs utilisée pour la réalisation du présent « Document d'Informations Clés ». Par conséquent, les informations financières présentées dans ce document peuvent varier significativement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT SECURITÉ" - BOURSOBANK

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou Sogelife S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir des conséquences sur les sommes effectivement versées.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Sécurité" au cours des dernières 13 années.

Les investisseurs de détail peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE	8 ans		
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	10 000 €		
SCENARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
SCENARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	5 890 €	6 320 €
	Rendement annuel moyen	-41.11%	-5.57%
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.			
SCENARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	8 380 €	9 080 €
	Rendement annuel moyen	-16.16%	-1.20%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Sécurité" entre 02/2015 et 02/2023.			
SCENARIO INTERMEDIAIRE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	10 200 €	10 490 €
	Rendement annuel moyen	1.96%	0.60%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Sécurité" entre 07/2014 et 07/2022.			
SCENARIO FAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	11 180 €	13 740 €
	Rendement annuel moyen	11.76%	4.05%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Sécurité" entre 12/2011 et 12/2019.			

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Au Grand-Duché de Luxembourg, il n'existe pas de fonds de garantie/système d'indemnisation. Toutefois, il existe un dispositif protégeant les investisseurs qui signent un contrat d'assurance avec un assureur luxembourgeois. Ce dispositif de protection est basé sur la séparation juridique et physique entre d'une part les actifs réglementés représentant les engagements de l'assureur envers ses clients, et d'autre part, les actifs qui ne sont pas réglementés dits "actifs libres" à la disposition de l'Assureur.

En cas de défaillance de SOGELIFE SA, les Assurés peuvent subir des pertes financières mais sont considérés comme étant des créanciers de rang privilégié. Ce privilège prime sur tous les autres, y compris les privilèges de l'État, du Trésor et des employés de l'assureur. En cas de défaillance de la banque dépositaire, une possibilité de perte totale du cash (numéraire) existe, mais les valeurs mobilières déposées doivent pouvoir être récupérées en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé:

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
COÛTS TOTAUX	30 €	247 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)	0.3%	0.3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.90% avant déduction des coûts et de 0.60% après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT SECURITÉ" - BOURSOBANK

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0.00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais du Prestataire de Service d'Investissement, de la Banque Dépositaire et frais divers liés aux opérations effectuées au sein du FAS. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.00%
Coûts de transaction	0.30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.30%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce support.	0.00%

Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé. Vous pouvez effectuer un rachat sans pénalité à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 11 Rue Robert Stumper, 2557 Gasperich, Luxembourg ou commassu@commassu.lu, ou + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sont disponibles sur le site web <https://www.sogelife.com/> à la rubrique PRIIP.
Liens vers le site web où les calculs des scénarios de performance passés et les informations relatives aux performances passées sont disponibles:

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSSSEC_FR_performance-chart.pdf

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSSSEC_FR_scenarios.pdf

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT PRUDENT" - BOURSOBANK

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Fonds D'assurance Spécialisé – "Univers D'investissement Prudent" - Boursobank

Date de production du DIC : 13/01/2025

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. - www.sogelife.com - Tel +352 24 13 73 1, Groupe Société Générale

Le Commissariat aux Assurances (CaA), au Grand-Duché du Luxembourg, est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE	Ce produit est un Fonds d'Assurance Spécialisé ("FAS") correspondant à un support d'investissement à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Chaque actif du Fonds d'Assurance Spécialisé est directement choisi par le Souscripteur. Ce support d'investissement est constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs, soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictées par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Souscripteur choisit et gère les Actifs qui composent le Fonds d'Assurance Spécialisé en adressant ses instructions à un Prestataire de Services d'Investissement.
DUREE	La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé.
OBJECTIFS	Selon cet univers d'investissement et sur base d'une allocation diversifiée, le Fonds d'Assurance Spécialisé investit principalement dans des obligations étatiques et d'entreprises. Le Fonds d'Assurance Spécialisé peut également investir une part minoritaire de ses actifs dans des actions internationales. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
INVESTISSEURS DE DETAIL VISES	Le Fonds d'Assurance Spécialisé est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme et qui sont en mesure de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers, ainsi qu'à l'absence éventuelle de la prise en compte des risques en matière de durabilité.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

De plus, le Fonds d'Assurance Spécialisé peut investir dans des titres libellés dans une devise différente de sa devise de référence. Les devises des titres sous-jacents peuvent varier en fonction des fluctuations de marché et impacter négativement la valeur des actifs du Fonds Interne. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Pour plus d'informations sur les risques relatifs au support Fonds d'Assurance Spécialisé et à ses sous-jacents, veuillez-vous référer à la « Notice d'Information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite ». Nous vous informons que l'allocation des actifs de votre Fonds d'Assurance Spécialisé pourra différer de l'allocation d'actifs utilisée pour la réalisation du présent « Document d'Informations Clés ». Par conséquent, les informations financières présentées dans ce document peuvent varier significativement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT PRUDENT" - BOURSOBANK

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou Sogelife S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir des conséquences sur les sommes effectivement versées.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Prudent" au cours des dernières 13 années.

Les investisseurs de détail peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE	8 ans		
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	10 000 €		
SCENARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
SCENARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	4 340 €	5 870 €
	Rendement annuel moyen	-56.63%	-6.44%
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.			
SCENARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	8 740 €	10 480 €
	Rendement annuel moyen	-12.62%	0.59%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Prudent" entre 02/2015 et 02/2023.			
SCENARIO INTERMEDIAIRE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	10 500 €	12 710 €
	Rendement annuel moyen	4.97%	3.04%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Prudent" entre 03/2016 et 03/2024.			
SCENARIO FAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	11 470 €	15 170 €
	Rendement annuel moyen	14.68%	5.35%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Prudent" entre 12/2011 et 12/2019.			

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Au Grand-Duché de Luxembourg, il n'existe pas de fonds de garantie/système d'indemnisation. Toutefois, il existe un dispositif protégeant les investisseurs qui signent un contrat d'assurance avec un assureur luxembourgeois. Ce dispositif de protection est basé sur la séparation juridique et physique entre d'une part les actifs réglementés représentant les engagements de l'assureur envers ses clients, et d'autre part, les actifs qui ne sont pas réglementés dits "actifs libres" à la disposition de l'Assureur.

En cas de défaillance de SOGELIFE SA, les Assurés peuvent subir des pertes financières mais sont considérés comme étant des créanciers de rang privilégié. Ce privilège prime sur tous les autres, y compris les privilèges de l'État, du Trésor et des employés de l'assureur. En cas de défaillance de la banque dépositaire, une possibilité de perte totale du cash (numéraire) existe, mais les valeurs mobilières déposées doivent pouvoir être récupérées en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé :

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
COÛTS TOTAUX	29 €	267 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)	0.3%	0.3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.34% avant déduction des coûts et de 3.04% après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT PRUDENT" - BOURSOBANK

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0.00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais du Prestataire de Service d'Investissement, de la Banque Dépositaire et frais divers liés aux opérations effectuées au sein du FAS. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.00%
Coûts de transaction	0.29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.29%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce support.	0.00%

Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé. Vous pouvez effectuer un rachat sans pénalité à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 11 Rue Robert Stumper, 2557 Gasperich, Luxembourg ou commassu@commassu.lu, ou + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sont disponibles sur le site web <https://www.sogelife.com/> à la rubrique PRIIPS. Liens vers le site web où les calculs des scénarios de performance passés et les informations relatives aux performances passées sont disponibles:

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSPRD_FR_performance-chart.pdf

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSPRD_FR_scenarios.pdf

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉ" - BOURSOBANK

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Fonds D'assurance Spécialisé – "Univers D'investissement Équilibré" - Boursobank

Date de production du DIC : 13/01/2025

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. - www.sogelife.com - Tel +352 24 13 73 1, Groupe Société Générale

Le Commissariat aux Assurances (CaA), au Grand-Duché du Luxembourg, est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Fonds d'Assurance Spécialisé ("FAS") correspondant à un support d'investissement à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Chaque actif du Fonds d'Assurance Spécialisé est directement choisi par le Souscripteur. Ce support d'investissement est constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs, soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictées par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Souscripteur choisit et gère les Actifs qui composent le Fonds d'Assurance Spécialisé en adressant ses instructions à un Prestataire de Services d'Investissement.

DUREE

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé.

OBJECTIFS

Selon cet univers d'investissement et sur base d'une allocation diversifiée, le Fonds d'Assurance Spécialisé investit principalement dans des actions internationales et des obligations émises par des Etats et par des entreprises. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

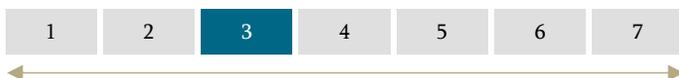
Le Fonds d'Assurance Spécialisé est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme et qui sont en mesure de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers, ainsi qu'à l'absence éventuelle de la prise en compte des risques en matière de durabilité.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

RISQUE LE PLUS FAIBLE

RISQUE LE PLUS ELEVE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

De plus, le Fonds d'Assurance Spécialisé peut investir dans des titres libellés dans une devise différente de sa devise de référence. Les devises des titres sous-jacents peuvent varier en fonction des fluctuations de marché et impacter négativement la valeur des actifs du Fonds Interne. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Pour plus d'informations sur les risques relatifs au support Fonds d'Assurance Spécialisé et à ses sous-jacents, veuillez-vous référer à la « Notice d'Information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite ». Nous vous informons que l'allocation des actifs de votre Fonds d'Assurance Spécialisé pourra différer de l'allocation d'actifs utilisée pour la réalisation du présent « Document d'Informations Clés ». Par conséquent, les informations financières présentées dans ce document peuvent varier significativement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉ" - BOURSOBANK

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou Sogelife S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir des conséquences sur les sommes effectivement versées.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Équilibré" au cours des dernières 13 années.

Les investisseurs de détail peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE	8 ans		
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	10 000 €		
SCENARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
SCENARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	3 290 €	3 710 €
	Rendement annuel moyen	-67.07%	-11.65%
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.			
SCENARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	8 860 €	11 380 €
	Rendement annuel moyen	-11.45%	1.63%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Équilibré" entre 12/2021 et 12/2024.			
SCENARIO INTERMEDIAIRE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	10 710 €	15 170 €
	Rendement annuel moyen	7.14%	5.35%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Équilibré" entre 05/2012 et 05/2020.			
SCENARIO FAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	12 520 €	17 180 €
	Rendement annuel moyen	25.15%	7.00%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Équilibré" entre 12/2011 et 12/2019.			

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Au Grand-Duché de Luxembourg, il n'existe pas de fonds de garantie/système d'indemnisation. Toutefois, il existe un dispositif protégeant les investisseurs qui signent un contrat d'assurance avec un assureur luxembourgeois. Ce dispositif de protection est basé sur la séparation juridique et physique entre d'une part les actifs réglementés représentant les engagements de l'assureur envers ses clients, et d'autre part, les actifs qui ne sont pas réglementés dits "actifs libres" à la disposition de l'Assureur.

En cas de défaillance de SOGELIFE SA, les Assurés peuvent subir des pertes financières mais sont considérés comme étant des créanciers de rang privilégié. Ce privilège prime sur tous les autres, y compris les privilèges de l'État, du Trésor et des employés de l'assureur. En cas de défaillance de la banque dépositaire, une possibilité de perte totale du cash (numéraire) existe, mais les valeurs mobilières déposées doivent pouvoir être récupérées en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé:

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
COÛTS TOTAUX	37 €	378 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)	0.4%	0.4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.74% avant déduction des coûts et de 5.35% après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉ" - BOURSOBANK

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0.00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais du Prestataire de Service d'Investissement, de la Banque Dépositaire et frais divers liés aux opérations effectuées au sein du FAS. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.00%
Coûts de transaction	0.37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.37%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce support.	0.00%

Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé. Vous pouvez effectuer un rachat sans pénalité à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 11 Rue Robert Stumper, 2557 Gasperich, Luxembourg ou commassu@commassu.lu, ou + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sont disponibles sur le site web <https://www.sogelife.com/> à la rubrique PRIIPS. Liens vers le site web où les calculs des scénarios de performance passés et les informations relatives aux performances passées sont disponibles:

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSEQU_FR_performance-chart.pdf

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSEQU_FR_scenarios.pdf

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE" - BOURSObANK

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Fonds D'assurance Spécialisé – "Univers D'investissement Dynamique" - Boursobank

Date de production du DIC : 13/01/2025

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. - www.sogelife.com - Tel +352 24 13 73 1, Groupe Société Générale

Le Commissariat aux Assurances (CaA), au Grand-Duché du Luxembourg, est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE	Ce produit est un Fonds d'Assurance Spécialisé ("FAS") correspondant à un support d'investissement à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Chaque actif du Fonds d'Assurance Spécialisé est directement choisi par le Souscripteur. Ce support d'investissement est constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs, soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictées par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Souscripteur choisit et gère les Actifs qui composent le Fonds d'Assurance Spécialisé en adressant ses instructions à un Prestataire de Services d'Investissement.
DUREE	La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé.
OBJECTIFS	Selon cet univers d'investissement et sur base d'une allocation diversifiée, le Fonds d'Assurance Spécialisé investit principalement dans des actions internationales. Le Fonds d'Assurance Spécialisé peut également investir une part minoritaire de ses actifs dans des obligations émises par des Etats et par des entreprises. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
INVESTISSEURS DE DETAIL VISES	Le Fonds d'Assurance Spécialisé est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme et qui sont en mesure de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers, ainsi qu'à l'absence éventuelle de la prise en compte des risques en matière de durabilité.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

De plus, le Fonds d'Assurance Spécialisé peut investir dans des titres libellés dans une devise différente de sa devise de référence. Les devises des titres sous-jacents peuvent varier en fonction des fluctuations de marché et impacter négativement la valeur des actifs du Fonds Interne. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque. Pour plus d'informations sur les risques relatifs au support Fonds d'Assurance Spécialisé et à ses sous-jacents, veuillez-vous référer à la « Notice d'Information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite ». Nous vous informons que l'allocation des actifs de votre Fonds d'Assurance Spécialisé pourra différer de l'allocation d'actifs utilisée pour la réalisation du présent « Document d'Informations Clés ». Par conséquent, les informations financières présentées dans ce document peuvent varier significativement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE" - BOURSOBANK

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou Sogelife S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir des conséquences sur les sommes effectivement versées.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Dynamique" au cours des dernières 13 années.

Les investisseurs de détail peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE	8 ans		
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	10 000 €		
SCENARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
SCENARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	2 810 €	2 660 €
	Rendement annuel moyen	-71.94%	-15.24%
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.			
SCENARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	8 850 €	11 830 €
	Rendement annuel moyen	-11.50%	2.12%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Dynamique" entre 12/2023 et 12/2024.			
SCENARIO INTERMEDIAIRE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	10 890 €	17 540 €
	Rendement annuel moyen	8.91%	7.28%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Dynamique" entre 11/2012 et 11/2020.			
SCENARIO FAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	13 290 €	20 290 €
	Rendement annuel moyen	32.94%	9.25%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Dynamique" entre 06/2016 et 06/2024.			

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Au Grand-Duché de Luxembourg, il n'existe pas de fonds de garantie/système d'indemnisation. Toutefois, il existe un dispositif protégeant les investisseurs qui signent un contrat d'assurance avec un assureur luxembourgeois. Ce dispositif de protection est basé sur la séparation juridique et physique entre d'une part les actifs réglementés représentant les engagements de l'assureur envers ses clients, et d'autre part, les actifs qui ne sont pas réglementés dits "actifs libres" à la disposition de l'Assureur.

En cas de défaillance de SOGELIFE SA, les Assurés peuvent subir des pertes financières mais sont considérés comme étant des créanciers de rang privilégié. Ce privilège prime sur tous les autres, y compris les privilèges de l'État, du Trésor et des employés de l'assureur. En cas de défaillance de la banque dépositaire, une possibilité de perte totale du cash (numéraire) existe, mais les valeurs mobilières déposées doivent pouvoir être récupérées en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé:

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
COÛTS TOTAUX	15 €	167 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)	0.1%	0.2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.44% avant déduction des coûts et de 7.28% après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE" - BOURSOBANK

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0.00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais du Prestataire de Service d'Investissement, de la Banque Dépositaire et frais divers liés aux opérations effectuées au sein du FAS. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.00%
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.15%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce support.	0.00%

Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé. Vous pouvez effectuer un rachat sans pénalité à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 11 Rue Robert Stumper, 2557 Gasperich, Luxembourg ou commassu@commassu.lu, ou + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sont disponibles sur le site web <https://www.sogelife.com/> à la rubrique PRIIPS. Liens vers le site web où les calculs des scénarios de performance passés et les informations relatives aux performances passées sont disponibles:

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSDYN_FR_performance-chart.pdf

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSDYN_FR_scenarios.pdf

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT OFFENSIF" - BOURSOBANK

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Fonds D'assurance Spécialisé – "Univers D'investissement Offensif" - Boursobank

Date de production du DIC : 13/01/2025

Initiateur du produit : SOGELIFE S.A. - www.sogelife.com - Tel +352 24 13 73 1, Groupe Société Générale

Le Commissariat aux Assurances (CaA), au Grand-Duché du Luxembourg, est chargé du contrôle de SOGELIFE S.A., en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE	Ce produit est un Fonds d'Assurance Spécialisé ("FAS") correspondant à un support d'investissement à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Chaque actif du Fonds d'Assurance Spécialisé est directement choisi par le Souscripteur. Ce support d'investissement est constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs, soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds d'Assurance Spécialisé ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par SOGELIFE sont édictées par la lettre circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Souscripteur choisit et gère les Actifs qui composent le Fonds d'Assurance Spécialisé en adressant ses instructions à un Prestataire de Services d'Investissement.
DUREE	La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé.
OBJECTIFS	Selon cet univers d'investissement et sur base d'une allocation diversifiée, le Fonds d'Assurance Spécialisé investit principalement dans des actions internationales. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
INVESTISSEURS DE DETAIL VISES	Le Fonds d'Assurance Spécialisé est destiné aux investisseurs recherchant un investissement de long terme et qui sont en mesure de supporter une éventuelle perte financière due aux fluctuations des marchés financiers, ainsi qu'à l'absence éventuelle de la prise en compte des risques en matière de durabilité.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit tout au long de la durée de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

De plus, le Fonds d'Assurance Spécialisé peut investir dans des titres libellés dans une devise différente de sa devise de référence. Les devises des titres sous-jacents peuvent varier en fonction des fluctuations de marché et impacter négativement la valeur des actifs du Fonds Interne. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Pour plus d'informations sur les risques relatifs au support Fonds d'Assurance Spécialisé et à ses sous-jacents, veuillez-vous référer à la « Notice d'Information sur les risques liés aux investissements dans des produits dérivés, des produits structurés, des fonds à gestion alternative, des fonds immobiliers et/ou d'autres types d'actifs à liquidité réduite ». Nous vous informons que l'allocation des actifs de votre Fonds d'Assurance Spécialisé pourra différer de l'allocation d'actifs utilisée pour la réalisation du présent « Document d'Informations Clés ». Par conséquent, les informations financières présentées dans ce document peuvent varier significativement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT OFFENSIF" - BOURSObANK

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou Sogelife S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir des conséquences sur les sommes effectivement versées.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Offensif" au cours des dernières 13 années.

Les investisseurs de détail peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de l'assureur et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE	8 ans		
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	10 000 €		
SCENARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
SCENARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	2 410 €	2 070 €
	Rendement annuel moyen	-75.91%	-17.88%
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.			
SCENARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	8 700 €	12 030 €
	Rendement annuel moyen	-13.01%	2.34%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Offensif" entre 12/2023 et 12/2024.			
SCENARIO INTERMEDIAIRE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	11 020 €	18 940 €
	Rendement annuel moyen	10.15%	8.31%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Offensif" entre 09/2015 et 09/2023.			
SCENARIO FAVORABLE	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	13 910 €	22 680 €
	Rendement annuel moyen	39.08%	10.78%
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans un composite d'indices de référence représentant un univers d'investissement "Offensif" entre 06/2016 et 06/2024.			

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGELIFE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Au Grand-Duché de Luxembourg, il n'existe pas de fonds de garantie/système d'indemnisation. Toutefois, il existe un dispositif protégeant les investisseurs qui signent un contrat d'assurance avec un assureur luxembourgeois. Ce dispositif de protection est basé sur la séparation juridique et physique entre d'une part les actifs réglementés représentant les engagements de l'assureur envers ses clients, et d'autre part, les actifs qui ne sont pas réglementés dits "actifs libres" à la disposition de l'Assureur.

En cas de défaillance de SOGELIFE SA, les Assurés peuvent subir des pertes financières mais sont considérés comme étant des créanciers de rang privilégié. Ce privilège prime sur tous les autres, y compris les privilèges de l'État, du Trésor et des employés de l'assureur. En cas de défaillance de la banque dépositaire, une possibilité de perte totale du cash (numéraire) existe, mais les valeurs mobilières déposées doivent pouvoir être récupérées en intégralité.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Nous avons supposé:

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
COÛTS TOTAUX	15 €	175 €
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS (*)	0.1%	0.2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.47% avant déduction des coûts et de 8.31% après cette déduction.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'ASSURANCE SPECIALISÉ – "UNIVERS D'INVESTISSEMENT OFFENSIF" - BOURSOBANK

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0.00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais du Prestataire de Service d'Investissement, de la Banque Dépositaire et frais divers liés aux opérations effectuées au sein du FAS. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.00%
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.15%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce support.	0.00%

Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :

La période de détention recommandée est à considérer selon la durée du contrat d'assurance-vie ou du contrat de capitalisation auquel le support d'investissement est adossé. Vous pouvez effectuer un rachat sans pénalité à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SOGELIFE S.A., Service Relations Clients 11, avenue Emile Reuter à L-2140 Luxembourg.

Vous pouvez également faire part de votre demande à SOGELIFE par téléphone au +352 24 13 73 88 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par courriel à l'adresse suivante src.sogelife@socgen.com.

SOGELIFE s'engage à répondre sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ce délai de 10 jours et une réponse définitive sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de la demande.

En cas de désaccord malgré la réponse donnée par SOGELIFE, vous pouvez saisir le médiateur en assurance (A.C.A.) et également contacter le Commissariat aux Assurances, 11 Rue Robert Stumper, 2557 Gasperich, Luxembourg ou commassu@commassu.lu, ou + 352 22 69 11 1.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sont disponibles sur le site web <https://www.sogelife.com/> à la rubrique PRIIPS. Liens vers le site web où les calculs des scénarios de performance passés et les informations relatives aux performances passées sont disponibles:

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSOFF_FR_performance-chart.pdf

https://doc.sogelife.com/priips-perf/S_SGFASBRSOFF_FR_scenarios.pdf